

ANIMATIONS SCOLAIRES FESTIVAL PARADISIO 2022

Enjeux :

Répondre aux besoins de notre territoire et mettre en place une dynamique partenariale entre le festival Paradisio et les écoles primaires.

Promouvoir et faciliter l'accès à la culture cinématographique auprès de la jeunesse.

Créer un lieu d'échanges dans l'école *-Ensemble-* autour des œuvres, en favorisant l'expression de chacun.

Objectifs :

Proposer des animations autour du cinéma de patrimoine.

Susciter l'intérêt des enfants pour le cinéma de patrimoine, l'envie de voir des films, d'échanger et de créer.

Découvrir des œuvres par le jeu théâtral, le mouvement *-corps & émotions*. Le dessin, la fabrication de personnages pourront être convoqués.

Impliquer les enfants par la mise en pratique : à travers des jeux, des improvisations, des exercices.

Public :

Les élèves des écoles primaires et du collège

Lieux de l'intervention :

Les écoles établissements scolaires ou salles communales attenantes.

Référentes :

Marie-Céline Tuvache (Chargée animations scolaires)
Joëlle Préhost (Référente animations continues)

Descriptif :

Le Festival Paradisio, festival de cinéma de patrimoine est installé à Moret Loing et Orvanne depuis en 2021. C'est pourquoi nous souhaitons en collaboration avec la municipalité, contribuer au développement culturel de la ville : en animant des ateliers autour du cinéma de patrimoine, créer des envies, émerveiller les enfants. Le festival Paradisio propose la mise en place d'atelier par modules d'une demi-journée, dans les établissements scolaires primaires pour cette édition 2022. Afin d'inaugurer la collaboration entre les élèves de primaire et le festival Paradisio, deux comédiennes-metteuses-en-scène viendront animer ces ateliers.

Cet atelier sera constitué d'une (au moins) projection d'un film de 13 à 20 minutes du réalisateur **Ladislav Staréwitch**, puis un échange autour du film, une présentation du Festival Paradisio et des axes artistiques choisis pour 2022, et enfin, **une partie interactive et pratique** qui permettra aux participants d'explorer à travers leur corps, voix et émotions, certaines scènes des films vus. Une partie atelier pourra être autour du dessin ou de la fabrication de personnages.

Le déroulé d'un module :

- Présentation du festival : retour sur édition 2021- Edition 2022
- Visionnage d'un film 13 à 25 minutes
- Échange sur le film et pratique autour du film.

<p>Moyens : intervenantes</p> <p>Marie-Céline Tuvache Comédienne (Association Beaux Buissons & Paradisio) Christine Pereira De Moor (Association École de la scène – cours Garance) Marie-Jo Bonhomme (Association Paradisio)</p> <p>Financiers : Projet financé par le festival La municipalité Les écoles</p> <p>Matériel : Salle munie d'un écran. Chaises et quelques tables. Crayons et feuilles.</p>	<p>Échéances : Les étapes de la construction du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décembre 2021- février 2022 : Prise de contact avec les partenaires scolaires et construire les grandes lignes du projet - réunion avec adjointe enfance et la jeunesse Katell Gaudin - Printemps mars 2022 : Organisation, communication et logistique. - A partir du 12 Avril 2022 : Premières animations dans les écoles. <p>Durée de l'action : Atelier de 3 heures avec pause récréation à 1H20</p>
<p>Partenaires internes Direction et professeurs</p> <p>Partenaires institutionnels : Municipalité</p> <p>Partenaires associatifs : Festival Paradisio</p>	<p>Modalités d'intervention : Dans le temps scolaire. 2 à 3 intervenantes / action</p>
<p>Bilan et perspectives :</p> <p>Cet atelier représente l'occasion de mener une collaboration autour d'un projet culturel et collectif sur MLO, dans un contexte divertissant. Par la suite et en fonction du résultat, nous déciderons ensemble avec tous les acteurs, associatifs, de l'éducation nationale et municipaux, si le projet peut prendre une autre dimension pour 2023.</p> <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Quantitatif : Taux de participations (à l'atelier)</p> <p>Qualitatif : L'appréciation du public et les intervenants Renouvellement de l'action Dynamique partenariale</p>	